

P. G. Pouliot
41, Fleuve

Vol. 22. OCTOBRE 1894. No 7.

ANNALES

— DE LA :—

BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

Avec l'approbation de S. E. le Card de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

La Bonne sainte Anne : Merveilles de sa vie : L'âme sainte de Marie, chef-d'œuvre, etc.—Comment sainte Anne apparut, pour leur plus grande consolation, à quelques serviteurs de Dieu dans l'ordre séraphique (suite).—Le Sanctuaire de Sainte-Anne des Montagnes (suite).—Reconnaissance à la Bonne sainte Anne.—Priez sainte Anne avec persévérance.—La vie de Jésus-Christ : Bibliographie.—Bibliothèque poétique de sainte Anne (suite).—Actions de grâces à sainte Anne.—Recommandations aux prières.—Dons.

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis
LEVIS, P. Q.

ANNALES

DE LA

Bonne Sainte-Anne de Beaupré

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois pour les abonnés défunts.

— 000 —

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC.

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

LA BONNE SAINTE ANNE.

MERVILLES DE SA VIE.

VI

(Suite)

2.—*L'âme sainte de Marie, chef-d'œuvre de la Toute-Puissance du Créateur, sublime privilège accordé à cette occasion à la Bonne sainte Anne.*

Ensuite le Très-Haut créa l'âme de sa Mère et l'infusa dans son corps ; et en recevant cette pure créature au nombre de ses habitants, le monde eut le bonheur de recevoir la plus sainte, la plus parfaite et la plus agréable aux yeux de la Majesté divine, qui ait été créée et puisse être créée jusqu'à la fin du monde.

Ce fut à l'instant de la création et de l'infusion de l'âme de la bienheureuse Marie, que la très sainte Trinité, s'exprimant avec bien plus d'affection et de tendresse qu'au premier chapitre de la Genèse, dit ces paroles : " Faisons Marie à notre image et à notre ressemblance ; rendons-la notre véritable Fille et l'épouse, pour en faire la Mère du Fils unique de la substance du Père."

Par la force de ces divines paroles et par l'amour qui les faisait sortir de la bouche du Tout-Puissant, l'âme bienheureuse de l'incomparable Marie fut créée et infuse dans son corps, et remplie au même instant de grâce et de dons qui l'élevèrent au-dessus des plus hauts séraphins. Il n'y eut donc aucun moment où elle ait été privée de la lumière, de la faveur et de l'amour de son Créateur ; aucun moment où la tache et les ténèbres du péché originel aient pu l'atteindre d'une manière quelconque. Elle fut, au contraire, créée avec une justice plus parfaite et plus éminente que celle qu'Adam et Ève reçurent lors de leur création. L'usage

d'une raison parfaite, et proportionnée aux dons spirituels qu'elle obtenait, lui fut aussi accordé, afin que ces dons ne fussent pas inutiles un seul instant, et qu'ils opérassent des effets si admirables, que le Créateur y pût prendre de souveraines complaisances.

J'avoue que les communications et les lumières que je reçois sur ce grand mystère me ravissent et me confondent ; mon cœur, dans l'impuissance où je suis d'exprimer ce qu'il ressent, se livre tout entier aux transports de son admiration, en imposant silence à ma langue. Je vois la véritable arche du Testament construite, enrichie et placée dans le temple d'une mère stérile, avec bien plus de gloire que l'Arche figurative ne fut placée dans la maison d'Obédédon, de David, et dans le temple de Salomon. Je vois l'autel dressé dans le sanctuaire où va s'offrir le premier sacrifice, qui doit vaincre la colère de Dieu en apaisant sa jus ice. Déjà pour la réalisation de cette œuvre, la nature sort de ses limites. De nouvelles lois sont établies contre le péché, sans égard aux lois communes, soit du péché, soit de la nature, soit même de la grâce ; déjà commencent à paraître une nouvelle terre et de nouveaux cieux, dont le premier est le sein d'une très humble femme où la très sainte Trinité opère ses merveilles, en voulant que d'innombrables courtisans de l'ancien ciel y assistent ; car mille d'entre eux sont chargés de garder ce trésor incomparable.

Au moment de l'infusion de l'âme dans le corps de l'auguste Vierge, le Très-Haut voulut que sa mère, sainte Anne, ressentit et reconnût d'une manière merveilleuse la présence de la divinité : elle fut remplie du Saint-Esprit et pénétrée intimement de tant de joie, et d'une dévotion si vive et si au-dessus de ses forces ordinaires, qu'elle fut ravie en une extase très sublime, où elle puisa de très hautes notions sur les

mystères les plus cachés, et célébra le Seigneur par de nouveaux cantiques d'allégresse. Ces précieux effets durèrent tout le reste de sa vie ; mais ils furent plus grands pendant les neuf mois qu'elle garda dans son sein le trésor du ciel ; car durant tout ce temps-là les mêmes faveurs lui furent renouvelées et plus souvent réitérées, et elle acquit ainsi une connaissance toute particulière des Ecritures saintes et de ses profonds mystères.

O femme privilégiée ! soyez appelée Bienheureuse et louée de toutes les nations et générations de l'univers !

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

— 000 —

COMMENT SAINTE ANNE APPARUT, POUR LEUR GRANDE
CONSOLATION, A QUELQUES SERVITEURS DE
DIEU, DANS L'ORDRE SÉRAPHIQUE.

(Suite)

2.—*Merveilleuse Apparition de la Bonne sainte Anne à l'humble servante du Seigneur, sainte Colette de Corbie, Vierge de l'Ordre de Sainte-Claire.*

“ Nous lisons de notre Bienheureuse Sœur Colette, Vierge, Réformatrice de son Ordre en France, qu'elle ordonna à ses Religieuses de réciter, après l'Office Divin, de longues et nombreuses commémoraisons. A Besançon, dans le Couvent de son Ordre, elle les faisait réciter dans une chapelle spécialement dédiée à sainte Anne ; elle en agissait ainsi par un sentiment de reconnaissance, à la suite d'une grande faveur qu'elle avait obtenue de la Bonne sainte Anne, à laquelle elle avait voué une particulière et *sienne* dévotion. Voici cette faveur toute céleste :

Sainte Anne lui était apparue, accompagnée de la sainte Vierge et de l'Enfant Jésus, et il lui fut révélé, dans une de ses extases, que la Bonne sainte Anne l'avait en particulière estime, et appréciait beaucoup

ses grandes œuvres. Et effectivement la Bienheureuse Sœur vit elle-même que la glorieuse sainte Anne les mettait toutes dans un vase d'or, et ensuite allait les offrir au Très-Haut, en compagnie de tous les Saints de la cour céleste, priaut sa divine Majesté de regarder avec des yeux de miséricorde son humble servante Colette, et l'œuvre sainte qui lui était confiée, afin qu'elle réussît en pleine conformité à la volonté divine ! ”

Pour mieux faire comprendre au Lecteur cette précieuse faveur accordée à sainte Colette, à cause de sa dévotion spéciale à la Bonne sainte Anne, nous croyons utile de donner ici quelques détails. Nous les empruntons à l'Auteur du bel Ouvrage connu déjà avantageusement des âmes pieuses, et intitulé : *l'Auréole Séraphique* :

“ Dès sa plus tendre enfance, Colette avait apprécié à sa juste valeur la virginité, vertu céleste qui se conserve dans les saintes aspérités de la pénitence comme le lis au milieu des épines ; jusqu'à la fin de sa vie elle garda ce précieux trésor avec une inviolable fidélité. La pureté de son âme virginale transpirait sur son chaste corps : du lieu qu'elle habitait, s'échappait un parfum suave qui fortifiait ceux qui le respiraient et quelquefois même les guérissait de leurs infirmités ; l'eau dans laquelle elle se lavait, loin d'être salie, devenait plus limpide et avait acquis une vertu merveilleuse. Qu'elle est belle et resplendissante la génération des âmes chastes ! elle est glorieuse aux yeux de Dieu et des hommes.

La servante de Dieu chérissait les enfants et se plaisait à les caresser et à les bénir, parce qu'ils étaient pour elle des symboles vivants de simplicité et d'innocence. Sa prédilection s'étendait aussi sur tout ce qui dans la nature lui rappelait quelque chose de la

vertu des anges, comme les colombes, emblèmes de la pureté, et les agneaux, figures de l'Agneau sans tache. Les oiseaux s'apprivoisaient avec elle, comme autrefois avec saint François ; ils entraient familièrement dans sa cellule, la saluaient de leurs gazouillements et venaient recevoir de sa main leur nourriture.

Colette avait une plus particulière dévotion envers les saints qui étaient restés vierges, surtout envers MARIE, la Reine des vierges, et envers saint Jean, l'apôtre vierge par excellence et l'apôtre de l'amour. Elle poussa même si loin ce sentiment, que dans les commencements elle priait rarement sainte Anne : Notre-Seigneur ne voulut pas laisser subsister cette froideur dans le cœur de sa fidèle épouse. *Sainte Anne* lui apparut, environnée de gloire et accompagnée de la très sainte Vierge tenant par la main le divin Enfant Jésus, et elle lui dit que, bien qu'elle eût été mariée, elle était, par sa postérité, la gloire de l'Eglise militante et l'ornement de l'Eglise triomphante. Cette vision réjouit sainte Colette et lui inspira depuis une telle dévotion envers la bienheureuse aïeule du Sauveur, qu'elle l'implora pour le succès de sa Réforme (comme nous l'avons vu plus haut) et lui dédia plusieurs églises et chapelles de ses fondations."

Oui, ô Bonne sainte Anne, vous êtes vraiment, par votre postérité, la gloire de l'Eglise militante et l'ornement de l'Eglise triomphante. Et nous qui sommes vos humbles, petits, mais fidèles serviteurs dans l'Eglise militante, à l'exemple de l'admirable Vierge de Corbie, nous voulons vous honorer et publier partout votre véritable gloire, ici-bas, en attendant, par la puissance de vos Suffrages, le bonheur sans fin de vous contempler là-Haut, ô incomparable Sainte, vous l'ornement de l'Eglise triomphante dans les splendeurs du beau Paradis :—FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE DES MONTAGNES

—
(Suite)

Dans le cours de l'hiver de 1890, une jeune fille de 15 à 16 ans, Mlle L..., de St Malachie, avait la figure toute couverte de boutons, gales purulentes. Après avoir usé de toute espèce de remèdes, le mal devenait toujours de plus en plus grave. Ayant entendu parler que plusieurs guérisons avaient été obtenues par l'usage de l'huile de la lampe du Sanctuaire de sainte Anne, le père vint en chercher une petite bouteille. Au bout de quelques jours, cette jeune personne était guérie : toutes les plaies qu'elle avait dans la figure étaient disparues. Le père, tout joyeux, vint en pèlerinage en action de grâces au petit sanctuaire de Sainte Anne des Montagnes.

Le curé de St-Damien reçut, vers ce temps-là, une lettre d'une personne de St-Lazare, relatant sa guérison obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Cette lettre est datée du 26 juillet 1889 :

Révérénd Monsieur le curé,

Je viens aujourd'hui, le cœur plein de joie, remercier sainte Anne des faveurs dont Elle m'a comblé depuis que la chapelle de sainte Anne, à St-Damien, est bâtie. Voilà que j'ai été guérie d'une fièvre que j'avais aux mains, et qui me faisait horriblement souffrir. La peau des mains devenant sèche, se fêlait dans les plis et les jointures. Quelques fois les nerfs se raidissaient, de manière que je ne pouvais plus remuer les doigts, sans que la peau et la chair se fendissent encore davantage.

Le travail m'était bien pénible. Je me fis soigner par les médecins et autres personnes habiles : on me disait que je ne guérirais jamais. Alors je me mis à invoquer la Bonne sainte Anne, et lors du bazar en faveur de la chapelle de Sainte Anne des Montagnes, j'y pris part dans l'intention d'être guérie et, dès ce moment, mes mains prirent du mieux. Après le tirage des billets, je fus complètement guérie, et depuis deux ans j'ai toujours eu les mains aussi souples et aussi bien qu'avant cette maladie.—M. C.

Il y eut dans le cours de 1890 au delà de 3,000 pèlerins qui vinrent faire la sainte communion dans le Sanctuaire de Sainte Anne des Montagnes. Le 27 octobre de la même année, deux pèlerins de St-Lazare vinrent communier dans la chapelle pour remercier sainte Anne d'une guérison qu'ils croient miraculeuse. J. N., attaqué des fièvres, reçut les derniers sacrements. Tout le monde croyait à une mort certaine. Sa tante, Dame F. L., promet de venir à la chapelle de sainte Anne et d'offrir une aumône à notre petit Sanctuaire, et voilà que le malade prend du mieux immédiatement, et quelques jours après il est parfaitement rétabli. Le mari, à son tour, tombe frappé de la même manière : il promet \$5.00 à la Bonne sainte Anne, et la maladie n'eut aucune suite ; car, dès le lendemain, il était très bien. Aujourd'hui même, ils viennent en pèlerinage s'acquitter envers la Bonne sainte Anne de leur dette de reconnaissance.

Le 31 octobre, M. N. F., de St-Lazare, fit chanter dans la chapelle une messe en action de grâces. Son fils, âgé de 10 ans, s'était horriblement estropié une jambe avec une faux. Le père et la mère de l'enfant promirent de faire chanter une grand'messe dans la chapelle de sainte Anne et de communier à cette messe, s'il n'en restait pas infirme. Bien que les nerfs

fussent coupés, l'enfant se rétablit parfaitement, en bien peu de temps, et n'en ressentit aucune infirmité. Aujourd'hui même, le père et la mère viennent s'acquitter de leur promesse envers la grande Thaumaturge du Canada, en faisant la sainte communion. Ils avaient amené avec eux leur petit garçon, qui paraissait tout joyeux d'avoir obtenu une si prompte guérison.

Le 18 novembre, une jeune fille de St-Lazare, Dlle Arth. L., avait une si grande douleur dans une jambe qu'elle était tout à fait incapable de marcher et souffrait horriblement le jour et la nuit. C'est alors qu'elle eut recours à l'intercession de la Bonne Mère sainte Anne et lui promit qu'elle viendrait en pèlerinage dans sa chapelle des Montagnes, aussitôt qu'elle serait guérie. Aujourd'hui, elle vient accomplir son vœu, en communiant dans la chapelle, et remercier sa généreuse libératrice.

En l'année 1891, on vit un plus grand nombre de pèlerins que les années passées, puisqu'il en vint près de 4,500.

La veille de la fête de sainte Anne, un pèlerin de Ste-Claire arriva pour accomplir un vœu qu'il avait fait à sainte Anne. Depuis neuf mois, un père de famille, T. F., avait une petite fille, âgée de 9 ans, qui souffrait horriblement d'un mal d'yeux. Depuis longtemps le médecin la soignait sans aucun succès. Le père, voyant que les secours de l'art étaient inutiles, s'adressa avec confiance à la Bonne sainte Anne et promit de venir le 26 juillet, fête de sainte Anne, avec sa petite fille et un autre petit garçon atteint lui aussi du même mal depuis trois semaines, s'il obtenait leur guérison. Au bout de trois à quatre jours, les enfants étaient complètement guéris. Aujourd'hui, le père et les deux enfants viennent en pèlerinage accomplir leur vœu, et

remercier la Bonne sainte Anne de la grâce que cette Bonne Mère leur a obtenue.

Comme la fête de sainte Anne tombait un dimanche, le grand concours n'eut lieu que le mardi suivant. Cependant, un grand nombre de pèlerins vinrent ce jour-là. Le 27, eut lieu le pèlerinage de la paroisse de St-Philémon. M. le curé de St-Paul de Montminy dit la messe à 8 heures, et M. Langlois, curé de St-Philémon, chanta à 9½ heures une grand'messe en action de grâces pour sa paroisse. Il y avait 70 pèlerins.

Dans l'après-midi, M. Dionne, curé de St-Cajétan d'Armagh, et M. Guy, curé de St-Odilon de Cramborn, arrivèrent pour prêter leur bienveillant concours. M. Roy, curé de Notre-Dame Auxiliatrice, arriva peu de temps après. Il y eut confession toute l'après-midi. Le soir, à 7¾ heures, eut lieu la clôture de la neuvaine préparatoire au grand concours de sainte Anne. Il y avait foule compacte à la chapelle. Le lendemain, la première messe eut lieu à 5 heures. A 6 heures, arriva M. Lemieux, curé de St-Lazare, qui dit la messe immédiatement. A 8 heures, le révérend M. Bégin, curé de St-Malachie, vint dire la messe à la chapelle de sainte Anne avec 400 de ses paroissiens. Il y avait 150 voitures de pèlerins venus de cette paroisse.

A 9¾ heures, on se rendit à la chapelle en procession pour chercher la statue et la relique de sainte Anne, en chantant des cantiques. La grand'messe fut chantée à 10 heures par M. Guy, curé de St-Odilon, assisté des révérends MM. Dionne et Langlois comme diacre et sous-diacre. M. le curé de St-Malachie présidait au chœur de l'orgue. Le sermon en français fut donné par M. Lemieux, curé de St-Lazare. 1050 pèlerins s'approchèrent de la sainte Table. La grand'messe finit à midi et demi.

(à suivre)

RECONNAISSANCE A LA BONNE SAINTE ANNE

Le 31 juillet, arrivait à Sainte-Anne le pèlerinage de Smiths Falls, Ontario.

Sainte Anne semble avoir eu pour très agréables les fatigues inhérentes à un si long voyage, et elle a amplement récompensé la foi et la piété de ces bons pèlerins, en leur accordant les faveurs les plus signalées.

Une jeune fille, du nom de Mary Thompson, souffrait depuis plusieurs mois de douleurs rhumatismales telles qu'elle se vit forcée d'abandonner tout travail. Orpheline, privée de tout secours, sans aucun moyen de subsistance, elle demande son entrée à l'Hôtel-Dieu de Kingston. Elle est admise. Le docteur Phelan, protestant, lui donne ses soins durant quatre mois, inutilement. La maladie résiste à tous les efforts de la science. Finalement, le médecin déclare toute prescription inutile.

Abandonnée des médecins, mademoiselle Thompson se remet entre les mains de la Bonne sainte Anne, et lui demande la grâce de pouvoir se rendre à son sanctuaire privilégié.

Le pèlerinage de Smiths Falls est annoncé : la pauvre malade se fait transporter aux chars. Durant le trajet, les douleurs sont intolérables ; cependant, elle édifie tout le monde par la patience avec laquelle elle endure ses souffrances et par sa piété. Deux ministres protestants qui accompagnent le pèlerinage, viennent souvent s'entretenir avec la jeune malade. Arrivée à Sainte-Anne, Mlle Thompson, supportée par ses amies, se rend à l'église, se confesse, assiste à la sainte messe, reçoit la sainte communion et, à l'instant, elle se sent parfaitement guérie.

Toute douleur a disparu, et aujourd'hui Mlle Thompson jouit d'une santé parfaite.

Plusieurs journaux d'Ontario ont fait grand bruit autour de cette guérison. Les uns nient toute intervention surnaturelle, les autres y voient une manifestation de la puissance de la Bonne sainte Anne.

En tout cas, voici ce que nous écrit le docteur Phelan, médecin protestant, qui a donné ses soins à la jeune malade :

“ Mary Thompson, qui a souffert durant quatre mois
 “ de douleurs rhumatismales a *certainement* été gran-
 “ dement soulagée par sa visite au sanctuaire de Sainte-
 “ Anne de Beaupré.”

DR PHELAN.

UN PÈRE DE SAINTE-ANNE.

— ooo —

PRIEZ SAINTE ANNE AVEC PERSÉVÉRANCE

Un jeune homme de St-Cassien des Caps, M. Phil. L., revenu des Etats-Unis chez ses parents, en octobre 1893, fut bientôt atteint d'une fièvre violente dont la nature ne put être précisée par les deux docteurs qui donnèrent au malade les premiers soins. Le cas était des plus graves et très compliqué. Le jeune homme fut conduit à Sainte-Anne : point d'amélioration.

Néanmoins, la famille continua de prier la puissante Thaumaturge avec une vive confiance. Les remèdes ayant été inutiles, on n'y eut plus recours, mais on fit neuvaines sur neuvaines à la Bonne sainte Anne.

Après quelques semaines, le malade prit un peu de mieux. La convalescence fut très longue ; mais, grâce à la persévérance dans la prière, elle finit par aboutir à une guérison complète. M. Phil. L., maintenant très bien, a fait un pèlerinage de reconnaissance à Sainte-Anne de Beaupré, et ne cesse de remercier sa céleste Bienfaitrice.

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite avec les paroles mêmes des quatre Évangélistes, et enrichie de 33 gravures choisies de Terre-Sainte, avec leurs légendes explicatives, par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. S. F., Commissaire de Terre-Sainte. Québec, Léger Brousseau, imprimeur, 11 et 13, rue Buade. In-8o de 334 pages sur beau papier. Prix : 75 centins.

Le titre seul de cet ouvrage le recommande suffisamment à l'attention de nos familles canadiennes ; et, à la rigueur, il nous suffirait d'ajouter : " Prenez et lisez."

Ce travail, en effet, n'est autre chose que la concordance des Saints Évangiles, dont Lacordaire a dit avec raison : " C'est un livre qu'on n'a jamais assez lu ni assez médité. Chaque mot et la place de chaque mot ont leur valeur infinie ; on ne peut pas dire qu'on le connaît, même quand on l'a lu cent fois. C'est la lumière dont l'œil ne se rassasie jamais. C'est l'amour que le cœur trouve encore nouveau après avoir épuisé la lie. C'est l'immortalité où l'âme en s'abreuvant n'éprouve que le sentiment non interrompu de la vie."

Dans l'Évangile, le narrateur s'efface entièrement derrière son Héros. Il raconte les faits les plus extraordinaires avec une simplicité inimitable. Le R. P. Frédéric, de même, s'est caché entièrement, non pas seulement derrière son Héros, mais derrière les Évangélistes qu'il laisse parler, sans mêler un mot à leur récit, à ce langage indéfinissable, qui force de s'incliner. Il s'est rappelé, sans doute, ces paroles de saint Augustin : " A la lecture du moindre de vos apôtres, je contemplais vos œuvres, O Christ, et j'admirais."

Cette Vie de Notre-Seigneur est divisée en six livres, subdivisés en paragraphes, avec un numéro d'ordre, un sommaire de l'indication du chapitre de chaque Évangéliste, afin de faciliter les recherches à ceux qui désirent et peuvent en faire.

De plus, l'auteur a eu l'heureuse idée d'intercaler dans le texte des vues qui transportent le lecteur aux Lieux mêmes où Notre-Seigneur a donné ses divins enseignements, et qui permettent de faire, en esprit du moins, le pèlerinage de la Terre-Sainte.

Le plan de l'ouvrage n'est donc pas moins bien conçu que bien exécuté.

Le R. P. Frédéric voudra bien agréer nos humbles félicitations ; et nous n'avons aucun doute que cette Vie de Notre-Seigneur aura, sous peu, sa place d'honneur dans toutes nos familles, selon le désir du cardinal Taschereau, et fera un bien immense dans notre population canadienne.

On professait autrefois un véritable culte pour l'Évangile. Les premiers chrétiens le portaient sur leur cœur, les femmes le suspendaient à leur cou comme une parure précieuse. Plusieurs même, après avoir fait de ce livre divin le compagnon de leur pèlerinage, voulaient qu'on le mît dans leur tombeau, comme le témoin et le gage de leur espérance.

Nous ne demandons à personne d'en faire autant ; nous prions seulement ceux qui parcourront ces lignes de vouloir bien se procurer et lire cette Vie de Notre-Seigneur, dont le prix est à la portée de toutes les bourses. Ce livre admirable que nous devrions lire à genoux, sans qu'il y eût exagération de respect, est non seulement le récit de la vie et des miracles de Jésus-Christ, mais le Testament de sa volonté et de ses désirs. C'est un véritable code de préceptes et de conseils, qui donnent la vie et le bonheur lorsque nous les mettons

en pratique, et la mort, lorsque nous les transgressons sciemment ou par une ignorance coupable.

Nous devrions donc le lire et le relire sans cesse, pour y découvrir, en particulier, l'esprit de Jésus-Christ, esprit qui doit être la règle d'un chrétien en toute circonstance. C'est la recommandation que faisait saint Jean-Chrysostôme à son peuple de Constantinople : " C'est, dit-il, un devoir pour tout chrétien de lire assidûment les Saintes-Écritures. Il ne suffit point de ne pas ignorer ce qu'elles contiennent, il faut méditer pour en recueillir la vertu secrète.

Ces paroles, d'ailleurs, ne sont que le commentaire de ce passage de saint Paul à son disciple Timothée, et que nous croyons opportun de rappeler en terminant : *Attende lectioni, exhortationi, et doctrinæ*, appliquez-vous à l'exhortation et à l'instruction."

D. G.

—(De la *Semaine Religieuse*).

— ooo —

BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE DE SAINTE ANNE

—
(*Suite*)

D'abord, le lecteur ne s'étonnera pas si au lieu de lui présenter de suite les monuments poétiques les plus anciens, comme l'hymne de saint Romanus au cinquième siècle, et les *Canons* d'Andrée de Crète au septième, nous lui offrons en premier lieu un poème du quinzième siècle. A moins de jeter beaucoup de confusion dans cette étude, nous ne pouvions nous astreindre ici à l'ordre absolument chronologique, c'est-à-dire que nous ne pouvions faire suivre toutes les pièces les unes

après les autres selon leurs dates, abstraction faite du fond et de la forme. Il nous a semblé plus raisonnable de les classer par catégories, en commençant par celles qui interprètent la légende en entier ou dans la plupart de ses parties, et en descendant, à travers l'hymnographie liturgique, jusqu'à la chanson populaire.

Et maintenant, pour ce qui est de tant de citations que le lecteur rencontrera au cours de ce chapitre, devons-nous faire excuse ? Nous savons qu'une femme célèbre a dit à propos d'un importun qui sollicitait l'honneur de la voir : " Qu'il vienne, pourvu qu'il ne cite pas ! " et elle traduisait par là un sentiment antipathique qui nous est commun à tous. Les livres à citations, comme les hommes à citations, nous ennuiant et nous fatiguent. Mais ici nous ne pouvons pas éviter ce qui était une nécessité de circonstance. Même en publiant le recueil de nos pièces poétiques, l'introduction que nous y aurions mise, aurait dû admettre certains extraits. Ils deviennent plus nécessaires encore dans une étude qui, selon toute probabilité, ne sera pas suivie de la publication du Recueil lui-même.

A ce propos, nous devons ajouter que cette étude n'a pas été préparée d'abord pour les *Annales*, ce qui explique qu'on puisse y retrouver certaines choses que les *Annales* elles-mêmes ont déjà publiées. Mais nous ne croyons pas que les lecteurs de cette feuille, qui sont en ce moment les nôtres, nous sachent mauvais gré d'avoir rappelé à leur souvenir, par exemple, le poème de Lez-Breiz, si intéressant même à une seconde lecture, et quelques autres pièces charmantes qu'on aime à lire plus d'une fois. Et ici encore, pour le dire en terminant ce préambule, si nous n'avons pas fait crédit aux *Annales* de ce que nous leur avons pris, c'est parce que souvent c'eût été nous faire crédit à nous-même.

Et maintenant que nous allons commencer notre travail, daigne la chère Sainte à qui nous le dédions, nous venir en aide et diriger notre plume !

I

LA LÉGENDE ISOLÉE, OU FORMANT POÈME A PART

Les ouvrages poétiques de longue haleine racontant la légende de sainte Anne sont très peu nombreux, si du moins nous en jugeons par le modeste résultat de nos recherches, et, de plus, ils sont relativement récents. Le plus ancien que nous connaissions est le *Carmen in laudem Sanctæ Annæ* de Rodulphus Agricola, écrit vers l'an 1495. Vraisemblablement, la piété chrétienne n'avait pas attendu quinze siècles avant de dédier à la Mère de la Sainte Vierge un poème qui fût tout entier à son honneur comme celui d'Agricola, et qui joignît, comme lui, le mérite de l'étendue au mérite littéraire. Pourtant, soit que les monuments antérieurs aient péri, soit que les annales bibliographiques de la poésie religieuse et de l'hagiographie nous aient gardé certains secrets, le poème d'Agricola reste pour nous le tout premier dans la catégorie dont nous parlons ici.

Nous n'avons pas à écrire la biographie de ce poète célèbre, et il nous suffit de savoir sur la foi du carme Thomas de Saint-Cyrille que ce Rodulphus Agricola fut en son temps " la lumière de l'Université de Heidelberg (1). " Deux lignes d'un autre auteur nous expliquent l'origine du *Carmen*. Agricola, retenu au lit par une infirmité, aurait fait vœu à sainte Anne, si elle le guérissait, de composer un poème en son honneur. La guérison obtenue, le docteur tint parole, et généreusement, puisque son poème compte trois cents

(1) T. a S. Cyrillo, *Mater honorif.*, page 626.

vers et plus. Jamais peut-être poète n'eut plus de succès, et nous pourrions peut-être nous permettre plus tard de publier *in extenso*, malgré sa longueur, un poème qui fut autrefois tout entier gravé sur le marbre ! Sur le marbre en effet, comme l'affirme Polius (1), et précédé de cette inscription qu'on pouvait lire avec le poème lui-même dans la chapelle du couvent des Carmes à Francfort-sur-le-Mein :

Hos versus Rudulphi Agricola in honorem B. Annæ aliquando per ipsum ex voto factos, Theodoricus de Pleningen juris consultus, ipsius discipulus, haud ingratus, tum ob Præceptoris viri doctissimi memoriam, tum ob honorem divæ Annæ excribi, et in hoc Carmelitarum Francofurti sacello, eo quo videtis modo reponi curavit. C'est en 1496, sous les soins du pieux Rombaut (Rumoldus) de Lauback, que fut exécuté ce grand travail lapidaire.

Incontestablement, ce poème magistral méritait les honneurs du marbre. Comparé à celui que Hroswitha avait chanté incidemment dans son *Histoire de la Vierge*, et que nous rencontrerons plus loin, le même par le fond et d'égale étendue à peu près, il l'emporte sur lui par l'aisance de la facture et le sentiment poétique. Il est difficile de faire des vers faciles, et que Rudolphus en ait une bonne moitié sur trois cents, c'est encore assez pour son éloge. Ici peu ou point de ces épithètes qu'on trouve ailleurs et qui n'ont d'autre mission que d'emplir les vides du vers comme les vides de la pensée. L'auteur, évidemment, s'est formé à bonne école, et s'il fatigue un peu ici et là, si l'on voit

(1) Extrait de Polius, sous le mot *Francofurti ad Moenum*. *Nec laude vacare debet quod illustre panegyricum olim de SS. Joachim et Annæ a Rudolpho Agricola conditum, P. Rumoldus Lauback prior Carmelitarum ibidem nro mense anni 1496 sumptu Theodorici de Pleningen marmori insculptum, in nave Conventualis ecclesie muro lateris borealis inserendum curaverit.* *Historia SS. Joachim et Annæ*, page 175.

que " cent fois sur le métier " il a dû remettre son hémistiche, au moins hexamètres et pentamètres se tiennent-ils convenablement sur leurs pieds. Le tout ne fait peut-être pas un chef-d'œuvre indiscutable pour tout le monde, mais pour tout le monde, une œuvre bonne, consciencieuse, vraie, et toute œuvre de ce genre mérite de rester.

Le poète commence par une pieuse invocation à sainte Anne, en lui disant que " quand même il aurait cent cœurs et parlerait cent langues à la fois, il ne pourrait jamais dignement la célébrer " :

Asi mihi si centum sint uno pectore mentes,
 At totidem linguas, tot moverimque sonos,
 Nulla tamen te digna queam præconia laudum
 Dicere, nec meritis te cecinisse molis.

Et comment, en effet, monter sa lyre au vrai diapason, quand il faut chanter Celle qui fut la mère de la Vierge Marie, c'est-à-dire de ce " qu'il y eut de plus grand et de meilleur au monde ", le Christ excepté :

.... qua majus nihil est meliusque creatum ?

Puis c'est la légende, toujours d'après le *Protévan-gile*, depuis la retraite de saint Joachim dans les montagnes, jusqu'à la naissance de l'enfant prédestinée.

A la fin, vient l'éloge de la Sainte, de sa bonté, de sa puissance, de ses miracles, et la piété de Rodolphus trouve pour s'exprimer des expressions heureuses :

Tu mihi certa salus ; in te mea vita recumbit :
 Tu dix, tu portus, tu requiesque mihi.

(à suivre)

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

MICHIGAN.—J'ai été en haine de la religion, attaqué dans mon honneur par un journal protestant dirigé par les francs-maçons. Que reste-t-il à un jeune homme pauvre quand on lui enlève son honneur ? Blessés dans ce que nous avons de plus cher, mon frère et moi décidons d'intenter une action contre mes accusateurs. Nous n'avions pas d'argent et devons lutter. Espérant en la protection de la mère de la Sainte Vierge, nous n'hésitons pas : le procès a lieu, nos délateurs sont condamnés, ils rappellent. Les juges, quoiqu'appartenant à la même société, ne veulent pas même entendre leur cause ; enfin, ils sont à la Cour Suprême et le premier jugement est confirmé.

Remerciements à la Bonne sainte Anne pour une protection aussi signalée. Nous profitons de la même occasion pour la remercier de plusieurs autres faveurs obtenues.—J. A. S.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ.—Je vous trans mets le récit d'une guérison merveilleuse obtenue par l'intercession du Bienheureux Gérard Majella. La Bonne sainte Anne ne sera sans doute pas jalouse si vous l'insérez dans vos Annales.

Voici le fait : Mademoiselle B. avait, par une méprise qui aurait pu lui coûter la vie, pris à titre de potion un remède violent préparé pour un usage externe. Il s'en suivit une extinction totale de la voix, et un bouleversement complet de l'estomac. Cet état de choses durait depuis quatre ou cinq mois, lorsqu'on lui proposa de faire une neuvaine au Bienheureux Gérard Majella, pour obtenir sa guérison. Les prières restèrent sans résultat apparent jusqu'au lendemain du dernier jour de la neuvaine. Ce matin-là, Mlle B., après avoir renouvelé ses instances auprès du Bienheureux, essaye

de dire à haute voix l'*Ave Maria*. O prodige ! sa voix est sonore et claire comme si elle n'avait jamais été éteinte ! Et toute la journée, ce fut une vraie procession de parents et d'amis qui venaient féliciter Mlle B., et remercier avec elle le Bienheureux Gérard Majella de sa miraculeuse protection. — CL. L., C. S. S. R.

Juillet 1894.

MONTREAL. — La reconnaissance me presse de faire connaître une grande faveur que je crois fermement avoir reçue par l'intercession de la Bonne sainte Anne, quoique je n'aie pas promis de la publier, si elle m'était accordée.

Mon père avait un immense besoin de conversion. Après plusieurs années de larmes et de supplications, pour demander à Dieu le salut de cette âme si chère, je conçus l'idée de faire un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

Je fis, en effet, ce pèlerinage, le dix-neuf juillet de l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, et là, dans le sanctuaire des merveilles de la Bonne sainte Anne, je suppliai cette Mère si miséricordieuse de m'accorder ce que je sollicitais avec tant de ferveur et de confiance.

En quittant la Bonne sainte Anne, je lui promis de venir faire un pèlerinage d'action de grâces, si j'obtenais ce que j'étais venue réclamer.

Au mois de septembre de la même année, mon père fit une chute qui lui occasionna une plaie grave à la jambe droite. C'était le début..... le mal empira et peu à peu le contraignit à une réclusion complète. Pendant cinq ans, il endura de très cruelles souffrances qu'il accepta avec une si grande patience que tous ceux qui venaient le voir se retiraient édifiés d'un si bel exemple de résignation..... car, depuis que la main de Dieu l'avait touché, mon père était devenu chrétien.

Maintenant que le Seigneur a rappelé à Lui ce père, objet de tant de prières et de larmes, j'invite ceux qui liront ces lignes à rendre grâces à Celle qui guérit non seulement les corps, mais encore qui sanctifie les âmes par les maladies et les infirmités.

UNE FILLE RECONNAISSANTE.

24 juillet 1894.

ILE AUX COUDRES.—Je bûchais à une assez grande hauteur, lorsque tout à coup je tombai sur une grosse pièce de bois qui me déchira et m'entra profondément dans le corps. Je m'affaissai alors languissant dans mon sang, me croyant près d'expirer. J'eus cependant assez de présence d'esprit pour me mettre sous la protection de sainte Anne, qui me donna aussitôt, avec l'aide de mon petit garçon, (témoin de ce triste spectacle) la force de me mettre à genoux.

Je la priai de me venir en aide : grâce qui ne tarda pas à se faire sentir.

Je repris bientôt courage et force pour supporter ces terribles souffrances.

Un mieux sensible se fit bientôt sentir et deux mois après je sortis victorieux de ce terrible accident qui m'aurait rendu infirme le reste de mes jours sans le prompt secours de ma toute-puissante Bienfaitrice que je viens aujourd'hui remercier.—N. DE G.

ÉPIPHANIE.—A la suite d'une neuvaine faite en l'honneur de sainte Anne, j'ai retrouvé un objet perdu.

Mme E. R.

BOSTON, MASS.—Vocation connue.—D. D.

MAGOG.—Comme j'avais promis, si sainte Anne me guérissait, de faire publier ma guérison, je ne veux pas que ce mois-ci passe encore sans accomplir ma promesse. J'étais depuis longtemps bien souffrante, et au lit depuis plusieurs mois, prise de rhumatisme

inflammatoire. J'avais des douleurs aiguës dans tous les membres qui me torturaient affreusement ; je ne pouvais marcher ni me servir de mes bras. Mon mari était obligé de me porter comme un enfant. Ayant été administrée deux fois, je pensais mourir ; c'était bien l'avis de tous ceux qui me voyaient. Je me suis adressée à sainte Anne avec confiance. Cette bonne Mère, je la priai tous les jours et fis prier ma famille avec moi. A présent, je marche bien et me sers de mes bras.

Je remercie cette bonne Mère de ce grand bienfait, et je lui demande pardon d'avoir retardé à faire publier ma guérison dans les Annales.—Dame J. G.

ST-CALIXTE DE SOMERSETT.—Depuis 3 ans, je sentais des douleurs continues dans le côté gauche, causées par un accident de voiture. Après avoir prié la Bonne sainte Anne, j'ai été guéri.—N. T.

***.—Richard Kapels, âgé de 13 ans, souffrait, depuis 4 ans, d'une maladie des reins et de l'épine dorsale. Il ne marchait que fort péniblement à l'aide d'une canne. Il passa trois jours à Sainte-Anne demandant sa guérison, et vénérant pieusement les saintes reliques à chaque pèlerinage. Le 27 juillet, sa prière fut exaucée au moment même où il pratiquait cet acte de vénération. Aucune douleur ne lui est restée, sa marche est naturelle et aisée ; il a laissé sa canne en *ex-voto* au pied de la statue de sainte Anne.

SARNIA, ONTARIO.—Herman Benbennek remercie la Bonne sainte Anne de l'avoir guéri, le 29 juillet, d'une infirmité qui ne lui permettait de se mouvoir qu'à l'aide d'une béquille et d'une canne. Il avait passé 5 jours à Sainte-Anne. Il en est parti marchant parfaitement et assurant qu'il n'éprouvait plus aucun malaise.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompto restauration de ses droits.

Abonnés, 22 ; Actions de grâces, 38 ; Bonnes morts, 3 ; Confréries, 2 ; Conversions, 13 ; Curés et paroisses, 1 ; Défunts, 1 ; Emplois désirés, 3 ; Enfants, 2 ; Entreprises, 5 ; Etudiants, 3 ; Familles, 17 ; Grâces temporelles, 48 ; Grâces spirituelles, 12 ; Intentions particulières, 48 ; Ivrognes, 22 ; Jeunes gens, 4 ; Jeunes filles, 4 ; Malades, 45 ; Ménages désunis, 2 ; Mères de familles, 3 ; Pères de familles, 3 ; Persévérances, 2 ; Réconciliations, 1 ; Vocations, 2 ; Voyageurs, 7 ; Guérisons, 36 ; Grâces, 9.

— 300 —

DONS A SAINTE ANNE

M. L. Cyr, Hurtubise.....	\$ 2 50
Mme E. Côté, Woonsocket.....	1 00
M. P. Labonté, N. Uxbridge.....	2 00
Mme D. Couture.....	1 00
M. I. Pinard, Franklin Falls.....	0 65
M. N. Roberge, Montréal.....	0 65

— 300 —



HORAIRE DU CHEMIN DE FER Q., M. ET CHARLEVOIX.

Commencant et après Lundi, le 28 Mai 1894, les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., 5.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Ste-Anne à 8.40 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Ste-Anne à 5.40 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., (excepté le samedi,) 12.20 p. m., le samedi seulement, 4.05 p. m., 7.20 p. m., le samedi seulement.
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., (excepté le samedi,) 1.25 p. m., le samedi seulement, 5.10 p. m., 8.25 p. m., le samedi seulement.

CONVOI EXTRA POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. ; Retour, **départ de Montmorency** à 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Ste-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Ste-Anne à 5.40 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

BEAUPRÉ (Grande Rivière)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.
Départ de Beaupré à 7.07 a. m.
Arrivée à Québec à 8.24 a. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.
Départ de Beaupré à 4.15 p. m.
Arrivée à Québec à 5.40 p. m.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 a. m., le dimanche, n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour toutes informations, s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL. Surintendant.

G. S. CRESSMAN. Gérant.